

Fonctionnalités Galpe

"Le progiciel GALPE" - Fonctionnalités
Pour la Gestion des Allocations pour Perte d'Emploi
par les Employeurs Publics en Auto-assurance

GALPE traite l'ensemble des opérations effectuées sur un dossier d'indemnisation en appliquant automatiquement la réglementation applicable. Galpe inclut toutes les réglementations depuis 1994.

Fonctionnalités du progiciel GALPE

>> Dans la phase d'ouverture des droits :

Ensemble des opérations d'ouverture de droit selon toutes les modalités (admission, reprise, réadmission avec ou sans reliquat),

Ensemble des opérations de calcul et de contrôle des conditions d'ouverture des droits (forclusion, nature involontaire du chômage, âge, affiliation, saisonnier),

Ensemble des opérations de calcul et de contrôle des conditions d'ouverture des droits (forclusion, nature involontaire du chômage, âge, affiliation, saisonnier),

Détection automatique des rejets pour tous les motifs prévus par la réglementation,

Détermination automatique du débiteur de l'allocation avec écran de résultat – recherche de la durée d'emploi la plus longue (CT – art.R.351-20 modifié) et comparaison des montants globaux en cas de réadmission (CT – art.R.351-21),

Intégralité des calculs du droit – fixation automatique de la durée d'indemnisation, détermination du montant de l'allocation (fixation de la PRC, calcul du salaire de référence, du SJR, des coefficients

r ducteurs temps partiel ou saisonnier, revalorisation, calcul de l'allocation),

Fixation automatique du point de d part de l'indemnisation.

>> Dans la phase d'indemnisation :

Calcul automatique du montant mensuel brut, des cotisations, du montant net   payer,

Prise en compte de tous les  v nements se pr sentant pendant l'indemnisation (activit s professionnelles, formation, sanctions, maladie, rappel et indu),

Tenue   jour automatique des droits (allocations restantes, d calage de droits et p riodes de cumul de l'allocation avec les activit s professionnelles, r duction par sanction, revalorisation, prise en compte de l' ge et des conditions de d part en retraite, attribution de dispositifs particuliers tels que le maintien jusqu'  la retraite, AREF minimum, r duction de l'allocation en cas de pension d'invalidit  et d'avantages de vieillesse, etc),

Mise   jour automatique des droits et imputation automatique des rappels en cas d' v nements connus post rieurement au paiement ;

Gestion de la perte d'activit  r duite conserv e avec traitement automatis  ;

Gestion des dettes, remboursements, acompte/avances, aides   la formation, etc.

>> Production des pi ces administratives obligatoires et de documents compl mentaires

D cisions et notifications (rejet, ouverture de droits, fin de droits, non versement un mois donn , etc), avis de paiement, attestation d'indemnisation, demande d'AFF, imprim  de liaison,

Rapport d taill  sur le dossier de l'allocataire, justificatifs, bilan et restant d    une date donn e,

Courrier-types : demande de pi ces manquantes, informations en cas d'approche de la fin des droits,

Fichiers et d clarations annuelles (DADS bilat rale et d claration assurance vieillesse / CRAM).

>> La conception de GALPE est orient e vers la s curit  des traitements

Acc s aux fonctionnalit s en fonction de profils d'utilisateurs.

Contr le de la saisie   la zone d'information.

Alertes et messages d'assistance.

>> L'ergonomie

Règles unifiées de présentation et de fonctionnement

Enchaînements automatiques d'écrans dans le menu « Ouverture des droits » : elle permet à l'utilisateur de gagner du temps sans rien omettre.

Enchaînements paramétrables de fonctions dans le menu « Indemnisation » (par exemple : pointer la période de chômage + attribuer un date de paiement automatiquement proposée + éditer l'avis de paiement et les justificatifs).

>> Statistiques, listes, et états de suivi

Les journaux permettent le suivi « comptable » de la dépense (journaux des paiements bruts, des paiements nets, des cotisations sociales, des virements, etc).

Des statistiques sont obtenues sur les flux d'ouvertures de droit, le stock de dossiers gérés, l'activité du service, les prévisions.

Les statistiques sont présentées sous forme de formulaires comprenant tableaux chiffrés – données brutes et indicateurs statistiques – et graphiques (courbes, histogrammes).

Les formulaires sont construits par l'utilisateur en combinant des critères. Plus de 50 formulaires sont ainsi disponibles directement.

Des listes sont préexistantes (listes des dossiers en cours d'indemnisation, des dossiers contenus dans la base de données, des POLE EMPLOI, DDTEFP, etc).

